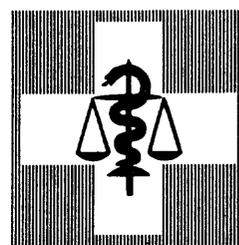


Centre Suisse d'Information Toxicologique
Swiss Toxicological Information Center
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (jour et nuit)	(01) 251 51 51
Autres appels	(01) 251 66 66
Téléfax	(01) 252 88 33
Adresse	Klosbachstr. 107 8030 Zurich
Compte de chèques postaux	80-26074-7

Rapport annuel 1986



Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

**Organismes
de soutien**

Le centre de toxicologie est patronné par une fondation privée et d'utilité publique qui a été créée en 1966 par la Société suisse de pharmacie.

Les organismes actuels de soutien sont:

- la Société suisse de pharmacie
- la Société suisse des industries chimiques
- la Fédération des médecins suisses.

Les contributions publiques proviennent essentiellement des Cantons. L'Université de Zurich (Institut de Médecine légale, Directeur Prof. H. Hartmann; Prof. A. Pasi) met des collaborateurs médicaux à la disposition du centre.

De plus des dons importants sont adressés au Tox par l'industrie privée et par les particuliers (v.p. 34-36).

**Conseil de
Fondation**

Président	Vice-Président
Dr.Dr.h.c. A. Nisoli	Dr. R. Ulrich

Dr. G. Antognini, Dr. J. Gebistorf,
Dr. C. Klotzsche, Dr. Ch. Polzer,
CE Dr. P. Wiederkehr, Dr. K. Zimmermann

Direction

Médecin-chef	Directeur
Dr. J. Velvart	J.P. Lorent

Collaborateurs

Méd.pract. K. Baumgartner, L. Eigensatz, R. Engeli (Chef Secr.), méd.pract. S. Fehr, Dr. B. Gossweiler (Coll. scientif.), méd.pract. M. Guirguis, S. Hächler, Dr. R. Jaspersen (Coll.scientif.), méd.pract. F. Knopf, E. Malnati, méd. pract. H. Rosner, T. Saile, R. Schiller, Dr. I. Schlatter (Chef de clin.), M.Ch. Troxler (pharm.), méd.pract. S. Tschudin.

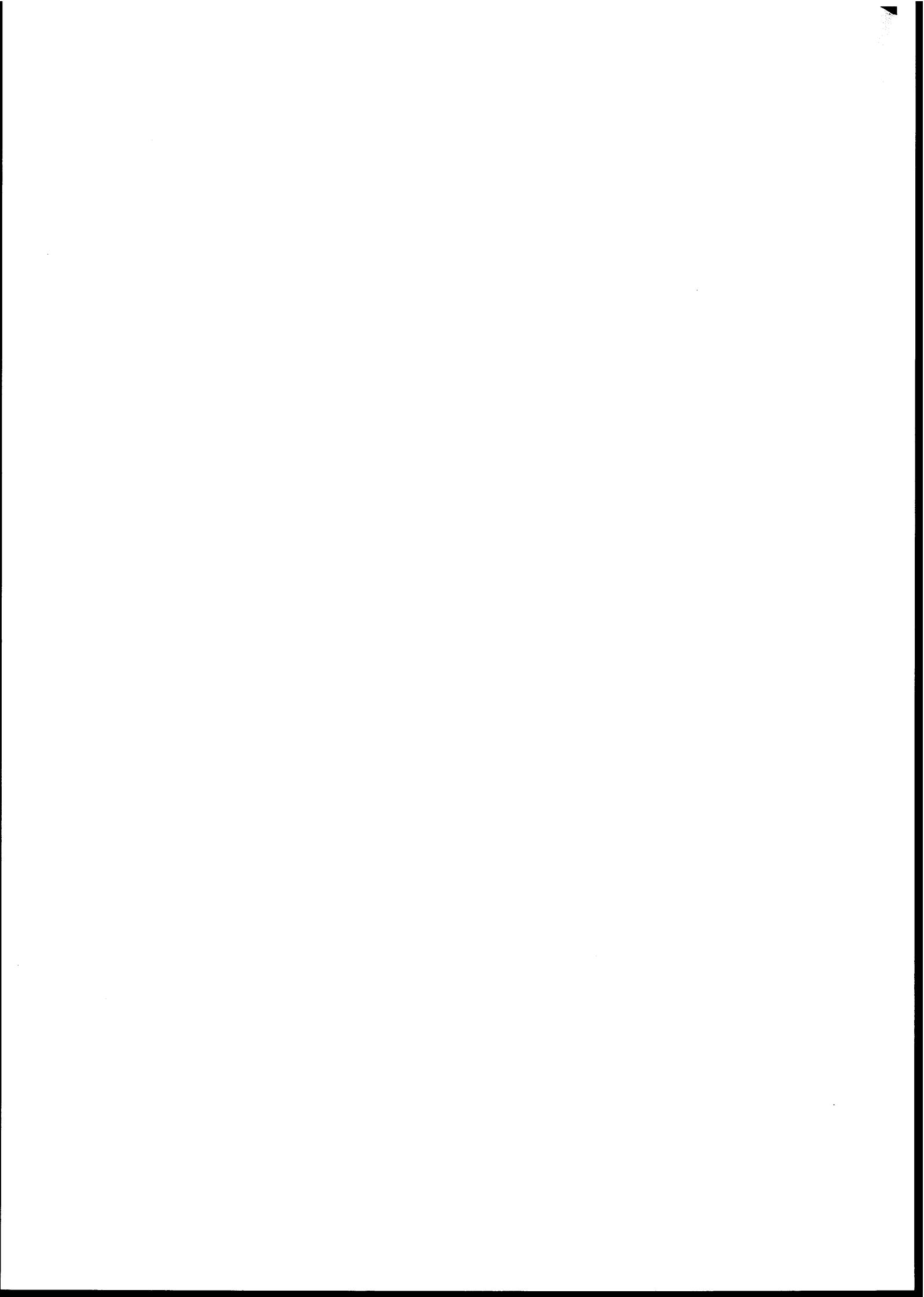
Conseillers

90 spécialistes des disciplines les plus diverses, en Suisse et à l'étranger, font partie des conseillers honorifiques du centre.

(Etat en 1987)

Sommaire

	Page
Editorial	3
Rapport	5
Statistiques	11
1 Progression des appels	11
2 Provenance des appels	12
3 Patients	14
4 Agents toxiques	15
4.1 Plantes	16
4.2 Animaux venimeux	17
4.3 Aliments	18
4.4 Produits d'agrément et drogues	19
4.5 Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	19
4.6 Produits domestiques	21
4.7 Médicaments	24
5 Circonstances	27
6 Evolution	28
Mortalité par intoxication en Suisse	30
Publications	32
Compte d'exploitation	34
Dons	35



Chère lectrice, cher lecteur

Dans bien des **rétrospectives** de fin d'année, on a pu constater un souci grandissant en face de la multiplication des accidents chimiques et de la pollution de l'environnement. Que peut-on faire et que peut faire par exemple un centre anti-poisons, récemment arrivé "à maturité"? Suffit-il qu'un tel centre réponde correctement dans les cas individuels d'intoxication suspectée ou manifeste?

Le **Tox** - et on ne le sait sans doute pas suffisamment - entreprend beaucoup plus, que ce soit dans les commissions fédérales, en coopération avec les métiers de la santé, les grandes écoles et l'industrie, ou de son propre chef - ce qui peut aller, dans les accidents à potentiel catastrophique, jusqu'à l'enquête directe la nuit ou le weekend, afin de servir au plus vite les médecins, le public et les médias.

Ceci dit, il ne s'agit pas pour le centre de se découvrir une vocation de sauveur national pour tout ce qui touche à la toxicologie de l'environnement. Son infrastructure très particulière avec son **service d'urgence fonctionnant 24 heures sur 24**, et permettant entre autres des recherches de documentation hors du commun, l'amènent néanmoins à assumer des rôles toujours nouveaux.

En **1986**, le Tox a subi, avec la mort du Dr H.-P. JASPERSEN, une lourde perte. Le défunt avait participé, au sein du comité directeur de la Société suisse de pharmacie, dès 1962 aux tous premiers préparatifs. Il fut ensuite le directeur administratif du centre jusqu'en 1973. Depuis, et jusqu'il y a peu de mois, nous avons profité de son expérience dans notre conseil de fondation (un rappel détaillé de son oeuvre se trouve dans le JSPH 22, 1210-1212, 1986).

L'année passée fut marquée par une **intensification des activités** dans presque tous les domaines. 6,8 pourcent d'appels en plus, des relations publiques accrues (avec, en conséquence, une forte augmentation de la diffusion de documents touchant aux premiers soins et à la prévention), des publications plus nombreuses dans les

périodiques professionnels, une coopération internationale en progression, et, enfin, une aide au centre renforcée, voilà en quelques mots ce que l'on peut rappeler.

Nos **remerciements** doivent s'adresser cette fois tout particulièrement aux cantons et aux nombreux donateurs privés qui ont choisi le vingtième anniversaire du Tox pour le soutenir. Cela nous a permis non seulement de combler le sérieux déficit de l'année d'avant, mais de contribuer à l'équipement de toutes les pharmacies suisses en antidotes appropriés.

Actuellement, nous poursuivons dans les directions indiquées, en mettant l'accent sur les liaisons avec l'extérieur et l'aptitude à parer aux situations d'extrême urgence. Prévoir, c'est aussi continuer de renforcer notre personnel méritant, sans oublier la documentation.

Sans trop nous aventurer dans les **pronostics**, nous croyons toutefois que la volonté d'améliorer constamment les services, et de réinvestir tout gain, en expériences autant qu'en moyens, pourra permettre de résoudre des problèmes parmi les plus difficiles.

Votre **soutien** et vos **critiques** nous permettrons d'être plus efficaces, et nous vous en remercions à l'avance.

Mars 1987



Dr Dr h.c. A. Nisoli
Président

Rapport

Si la pollution de l'environnement est aujourd'hui un des domaines de la toxicologie requérant et produisant le plus d'efforts, cela ne veut pas dire que la toxicologie d'urgence n'en demande guère.

Quiconque veut suivre le développement dans le domaine des **intoxications**, que ce soit au niveau de la **prévention**, du **diagnostic**, du **prognostic** ou du **traitement**, a affaire à une masse d'informations sans cesse grandissante, et terriblement hétérogène, puisque les expériences malheureuses chez l'homme ne se plient pas, bien entendu, à la rigueur d'une étude purement scientifique.

Il ne faut pas pour autant désespérer, et les travaux des **centres anti-poisons** montrent de plus en plus que l'étude systématique de la toxicologie humaine permet de progresser, avec le nombre d'observations individuelles, vers une appréciation de plus en plus adéquate de ce qu'il faut faire et de ce que l'on peut éviter dans les cas à venir.

Ces réflexions, si elles dépassent le cadre d'un rapport annuel traditionnel, cadrent par contre avec l'intention d'en faire, à l'image du centre même, un **outil polyvalent**. Le lecteur pressé trouvera dans l'éditorial de notre président les points principaux qui caractérisent le travail accompli et l'esprit dans lequel il se poursuit. Celui qui s'intéresse à l'épidémiologie prendra connaissance des statistiques (pages 12 à 31), le clinicien passera en revue les publications spécialisées (pages 32 et 33), et ceux qui s'attachent plus particulièrement à l'éducation trouveront, sur la couverture arrière, une liste de documents disponibles.

Rétrospective

Si les **appels** ont atteint le chiffre record de 26 247 (+ 6,8 pourcent), cela ne signifie pas, cependant, que les intoxications graves soient en augmentation. Ce sont surtout les appels du public pour des dangers suspectés qui ne cessent de croître, mais cela est bien compréhensible devant le tableau des influences toxiques

relatées par les médias. Il convient aussi d'ajouter que tout risque difficile à définir mérite considération. Là où le médecin local ou le pharmacien ne peuvent répondre, il va de soi que c'est au centre de toxicologie que revient le devoir d'émettre une appréciation.

Les 236 **demandes par écrit** ayant nécessité une réponse à caractère 'expertise (+ 20 pourcent) provenaient surtout du corps médical, des autorités, de l'industrie, des assurances et des avocats.

Les **critères d'information**, et surtout ceux de la réponse téléphonique, ont été scrutés à divers échelons. Les antidépresseurs de la dernière génération et l'intoxication aux amanites ont reçu une attention particulière. Les doses-limite requérant une décontamination ont été revues ou établies pour un certain nombre de substances. Les critères généraux pour l'emploi de différents antidotes ont été affinés.

Parmi les **études en cours**, les plus importantes ont porté sur les médicaments à effet cardiaque, ainsi que sur les analgésiques et antirhumatismaux les plus récents.

Les **conférences et communications en Suisse** furent au nombre d'une vingtaine et se sont adressées autant aux médecins qu'aux groupes s'intéressant aux premiers soins et à la prévention.

Les **séjours à l'étranger** sont essentiels pour les responsables et les spécialistes d'un centre anti-poisons national. 1986 a été, dans cette optique, une année fertile: Berlin (clinique), Bruxelles (congrès international des centres anti-poisons), Gand (toxicologie militaire et des catastrophes), Hambourg (soins intensifs), Londres (informatique), Londres (paraquat), Marseille (brûlures chimiques), New York (centre anti-poisons), Strasbourg (coeur et toxiques).

Les **publications** du centre ont elles aussi été plus nombreuses qu'auparavant. On peut relever en particulier un numéro spécial de la Revue thérapeutique (ABC des intoxications), quatre thèses médicales, et des travaux portant sur l'épidémiologie, les antidotes

et la prévention. Un livre sur les poisons à l'adresse des jeunes (Helveticus) a été suivi, complété et corrigé. Un dépliant à l'adresse du public a été rédigé pour le compte des assureurs privés.

Parmi les **activités diverses**, rappelons brièvement les suivantes:

- Les vingt ans du Tox, s'ils ont été dûment fêtés, ont surtout servi à rappeler nos services au public, et le nombre record de dépliants demandés par la suite (plus de 5 000) en témoigne.
- Un nouvel assortiment d'antidotes a été distribué, par les soins de notre président et de ses collaboratrices de Winterthour, à toutes les pharmacies du pays, ainsi qu'à tous les hôpitaux. 26 grands hôpitaux se dotent d'un assortiment encore plus complet et forment un réseau nouveau. Des substances à l'essai sont tenues à disposition, 24 heures sur 24, au centre de Zurich.
- L'accès direct aux banques de données a été amélioré tant sur le plan national (Office fédéral de la santé publique) qu'avec l'étranger (TOXNET). Le nombre de recherches de littérature par ordinateur a nettement augmenté et dépasse à présent une recherche par jour (fériés inclus). A signaler aussi qu'un système portatif a permis d'effectuer des recherches utiles le soir et parfois même la nuit.
- Les accidents dans l'industrie, et spécialement celui de Schweizerhalle (Sandoz), ont mis nos services à rude épreuve, surtout pendant les premières heures et les premiers jours, où il s'agissait d'obtenir des données aussi complètes que possible et de procurer des renseignements d'utilité pratique aux médecins, au public et aux médias. Ces expériences ont démontré l'importance du système d'alarme mis sur pied quelques mois auparavant, et comprenant notamment quatre responsables et spécialistes du centre atteignables à tout moment par radio. Les centres anti-poisons de deux autres pays ont également été informés, et c'est l'occasion de rappeler l'importance de ce réseau international spécialisé.

Nos **remerciements** vont à tous ceux qui nous ont aidés. Pensons d'abord au Dr. H.-P. JASPERSEN, dont le décès est pour nous une perte irremplaçable. Il fut l'un des principaux promoteurs du centre, et son directeur administratif jusqu'en 1973. Par la suite, et jusqu'en 1986, nous avons eu en lui, au sein du conseil de fondation, un ami précieux.

Notre président et les membres du conseil de fondation se sont engagés pour le Tox cette année peut-être plus que jamais. Notre équipe a rempli ses devoirs accrus non seulement avec bravoure, mais avec un esprit d'entreprise qui ne va pas de soi. L'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich, les cantons et beaucoup d'organisations privées nous ont apporté leur soutien. Le public aussi nous a aidé par des dons accrus.

Prospective

Après une vingtaine d'années d'existence, un centre anti-poisons, arrivant en quelque sorte à maturité, se doit de réfléchir très sérieusement à ses buts, ses méthodes et ses moyens. Son autocritique gagne en importance, et doit se nourrir aussi bien de la comparaison avec ses pairs, que des besoins discernables dans son rayon d'action immédiat.

Pour ce qui est des **services quotidiens**, un tel centre profite grandement des demandes d'information, nombreuses, qui ne laissent que peu de doutes au sujet des questions à creuser et des règles de conduite à mettre au point.

La **documentation** doit certes continuer de progresser - mais de manière très contrôlée et non pas vers ce que l'américain L. Golberg a sans doute raison de craindre: l'"information pollution". Il faudra persévérer dans l'amélioration du triage et de la pondération, ainsi que des points et du temps d'accès.

La **synthèse des expériences en toxicologie humaine**, telle qu'elle se reflète dans nos publications, nous paraît en bonne voie, dans la mesure par exemple où elle favorise, par rapport aux publications existantes, la définition des rapports de dose à effet, avec toutes leurs conséquences pour un traitement mieux adapté aux circonstances, presque jamais identiques.

Le **rapport annuel**, comme il a déjà été dit, est à parfaire. Cette année, à la demande de plusieurs lecteurs, nous avons ajouté les dénominations courantes à côté des noms latins des plantes et des champignons. Nous envisageons par ailleurs de faire à l'avenir la différence, pour tous les produits, non seulement entre les appels et les cas gravissimes, mais entre les cas sans suites et les intoxications véritables. Vos désirs, que vous pouvez nous communiquer sur la carte réponse incorporée au dos de ce rapport, seront les bienvenus.

En ce qui concerne la **prévention**, et en ce qui concerne la **préparation aux accidents de masse**, les efforts, à tous les niveaux, restent bien difficiles à mesurer et sans doute insuffisants. L'énergie de reste - à côté du souci des urgences - doit s'y attaquer, et votre soutien pourra là aussi nous aider.

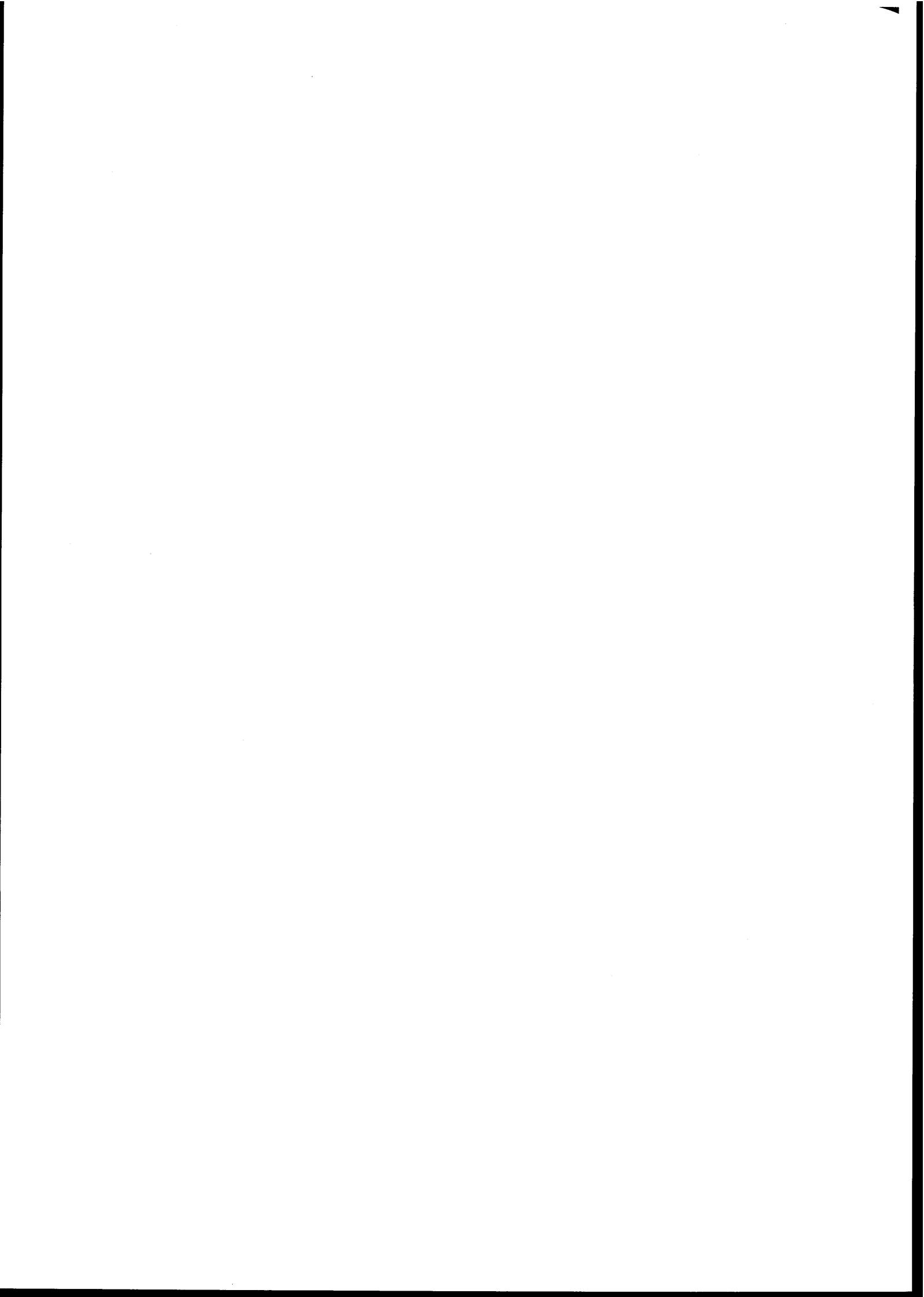
Mai 1987



Dr. méd. J. Velvart
Médecin-chef



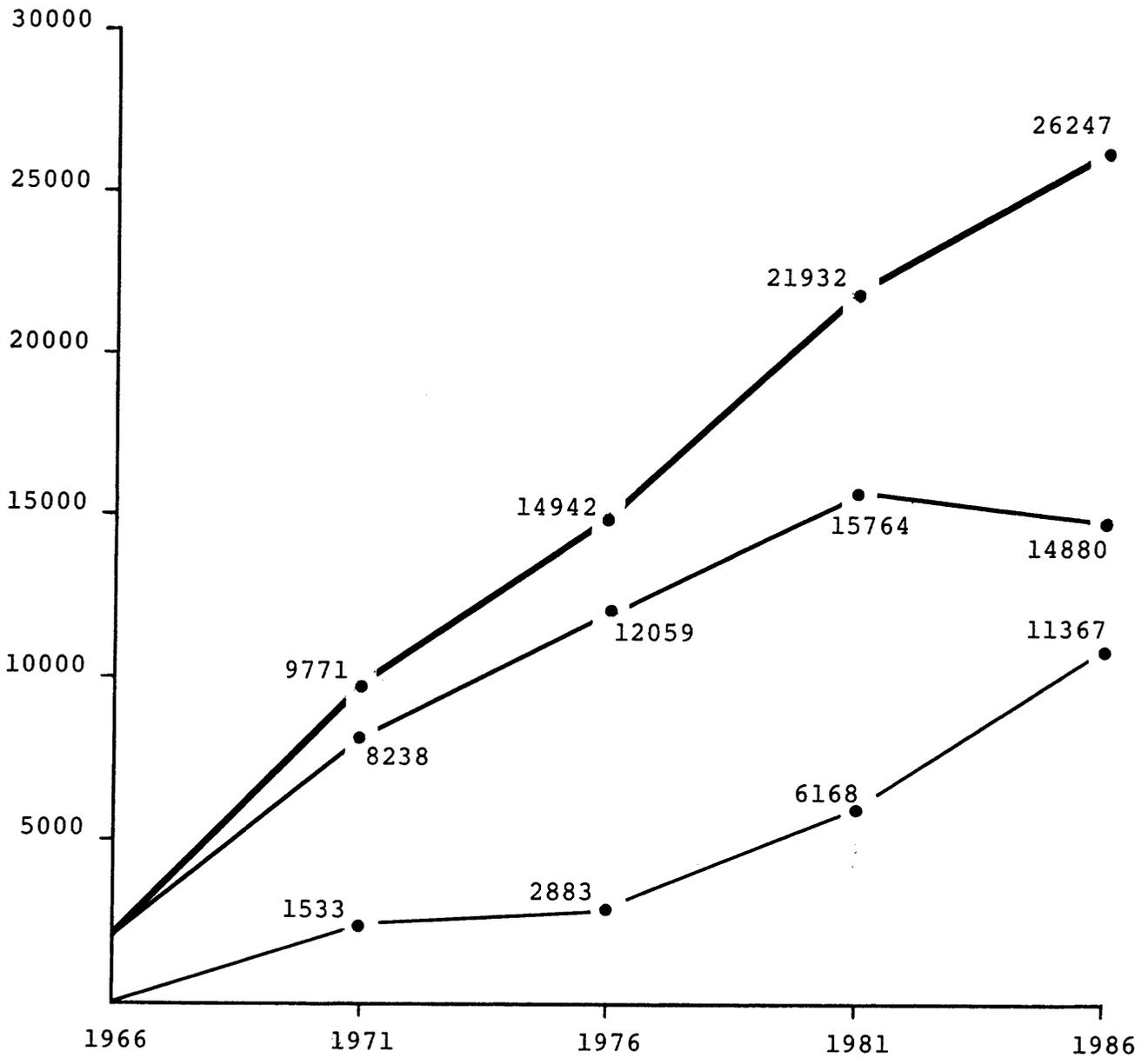
J.P. Lorent
Directeur



Statistiques

1 Progression des appels au centre

Nombre de cas par an



- Nombre total
- Cas bien documentés (chiffres des rapports annuels)
- Demandes enregistrées sommairement

2 Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL 27'400	AG 468'200	AI 13'100	AR 49'100	BE 922'900	BL 225'000	BS 195'900	FR 192'400	GE 362'200	GL 36'400	GR 165'600	JU 64'600	LU 303'900
Nombre d'habitants														
Public	21	20	569	5	37	931	164	310	146	314	44	158	20	268
Médecins des hôpitaux	109	1	224	2	27	603	118	182	132	337	25	99	50	147
Hôpit. cantonaux	-	-	113	-	-	132	94	76	89	217	25	39	-	82
Hôpit. d'enfants	11	-	33	-	-	131	22	83	-	45	-	-	-	44
Autres hôpitaux	98	1	78	2	27	340	2	23	43	75	-	60	50	21
Médecins prat.	12	8	154	4	12	387	81	36	54	98	16	72	19	135
Médecine générale	11	5	106	3	9	206	33	14	32	38	13	48	13	99
Chirurgie	-	-	3	-	2	7	-	-	-	1	-	4	-	2
Dermatologie	-	-	-	-	-	2	1	-	-	2	-	-	-	-
Gastroentérologie	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Gynécologie	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Hématologie	-	-	-	-	-	2	-	-	-	1	-	-	-	-
Médecine interne	1	2	15	1	-	46	14	8	1	13	2	8	-	5
Cardiologie	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine pulmonaire	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-
Néphrologie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-
Neurologie	-	-	-	-	-	1	1	2	1	1	-	-	-	-
Ophtalmologie	-	-	-	-	-	4	1	1	-	1	1	1	-	-
Otorhinolaryngologie	-	-	1	-	-	1	-	-	-	3	-	1	-	-
Pédiatrie	-	1	25	-	-	104	27	9	18	29	-	9	6	28
Psychiatrie	-	-	-	-	-	7	-	2	1	6	-	-	-	-
Psychiatrie (enfants)	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	-	-	-	-
Radiologie	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Rhumatologie	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	1	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecins vétérinaires	-	1	22	2	3	74	16	4	6	11	-	21	3	17
Pharmacies	-	-	17	-	1	30	5	5	9	21	-	4	4	6
Services d'urgence	14	-	-	-	-	2	-	2	-	1	-	-	1	-
Centrales médicales	-	-	-	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-	-
Centres pour drogués	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Centres toxicologiques	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-
Autorités et instituts	1	-	1	-	-	2	-	9	-	3	-	-	-	1
Médecins militaires	-	-	-	-	-	5	-	-	2	-	-	3	-	1
Drogueries	-	-	1	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	3
Dentistes	-	1	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Corporations diverses	-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Total	157	31	990	13	80	2039	384	550	349	785	85	357	97	578
Total en %	1,06	0,21	6,65	0,09	0,54	13,70	2,58	3,70	2,35	5,28	0,75	2,40	0,65	3,88
Prévision en %		0,42	7,19	0,20	0,75	14,17	3,45	3,00	2,95	5,56	0,56	2,54	0,99	4,67

NE 154'900	NW 30'600	OW 27'300	SG 401'200	SH 69'600	SO 218'700	SZ 102'100	TG 190'700	TI 275'300	UR 33'500	VD 543'700	VS 229'500	ZG 80'300	ZH 1'128'300	Cas inclassables	Total 6'512'400	en %
97	24	19	346	86	211	87	172	124	26	380	104	73	1989	538	7283	48,94
153	12	7	278	30	96	33	93	212	8	415	184	36	708	10	4331	29,11
-	12	7	86	30	32	-	86	-	8	116	-	25	208	1	1478	9,93
-	-	-	45	-	-	-	-	-	-	39	-	-	111	1	565	3,80
153	-	-	147	-	64	33	7	212	-	260	184	11	389	8	2288	15,38
47	23	13	189	25	91	42	96	57	18	166	92	23	540	19	2529	17,00
20	14	8	138	17	60	24	56	41	11	88	62	9	333	19	1530	10,29
-	-	-	-	-	-	1	4	-	-	4	-	3	6	-	37	0,25
-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	7	0,05
-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	5	0,03
-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	10	0,07
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	5	0,03
5	5	-	5	2	9	4	7	2	5	19	8	2	57	-	246	1,65
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	4	0,03
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0,02
1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	9	0,06
1	-	1	-	-	4	-	1	-	-	1	-	-	2	-	19	0,13
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	8	0,05
18	3	4	40	4	18	13	25	13	2	48	21	8	124	-	597	4,02
1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	3	-	-	8	-	30	0,20
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	5	0,03
-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	0,02
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	6	0,04
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
10	2	2	12	8	9	7	13	9	-	17	4	-	84	5	362	2,43
13	1	-	5	2	5	1	3	13	-	33	18	4	44	7	251	1,69
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	23	-	44	0,30
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	7	-	11	0,07
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	7	0,05
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	0,10
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	12	0,08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	14	-	34	0,23
-	-	-	1	1	-	-	-	3	1	1	1	-	1	-	20	0,13
-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	2	1	-	-	1	14	0,09
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	6	0,04
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	1	-	6	0,04
320	62	42	831	152	413	170	377	418	53	1020	404	136	3406	581	14880	100%
2,15	0,42	0,28	5,58	1,02	2,78	1,14	2,53	2,81	0,36	6,85	2,72	0,91	22,89	3,90		100%
2,38	0,47	0,42	6,16	1,07	3,39	1,57	2,93	4,23	0,51	8,35	3,52	1,23	17,33			

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

3 Patients

Age	Patients	en %
Enfants total	7559	50,8
0 - 4 ans	6481	43,5
5 - 9 "	559	3,8
10 - 14 "	204	1,4
d'âge inconnu	315	2,1
Adultes total*	7337	49,2
féminin	3406	22,9
masculin	2941	19,7
inconnu	990	6,6
Total	14896	100%

* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par les **médecins-vétérinaires** à 362 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication, et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte de quelques demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

324 chiens, 145 chats, 100 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 41* porcs, 35 chevaux, 15 moutons, 14 lapins, 14 chèvres, 13 oiseaux (canards et volailles incluses) 5 ânes, 5 cochons d'Inde, 3 chauve-souris, 2 chinchilla, 2 singes, 1 éléphant, 1 hérisson, 1 poisson, 1 serpent, 1 tortue (* Cas cumulés d'origine douteuse).

Les intoxications mortelles chez les **animaux de rente** sont dûs en premier lieu aux produits utilisés en agriculture. Les insecticides, herbicides et adjuvants de fourrage ont provoqué la mort de huit boeufs, plusieurs moutons, deux porcs et une chèvre. L'emploi d'un désinfectant est à l'origine de la mort de quelques lapins. Des plantes toxiques sont responsables d'intoxications fatales chez cinq boeufs et un lapin. 12 porcs furent victimes des gaz d'une fosse à purin. Un traitement contre les vers occasionne des complications fatales chez trois boeufs.

Chez les **animaux domestiques**, ce furent surtout les grains anti-limaces et les raticides qui provoquèrent des intoxications mortelles (six chiens). Un chat succomba à l'ingestion d'une plante toxique, un chien au sel de cuisine, et un autre chien à un traitement contre les vers.

4 Agents toxiques

		Intoxications graves ou mortelles			
		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1137	7,6	8	0,7
4.2	Animaux venimeux	158	1,1	2	1,3
4.3	Aliments	854	5,7	17	2,0
4.4	Produits d'agrément et drogues	651	4,4	26	4,0
4.5	Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	1067	7,2	54	5,1
4.6	Produits domestiques	4255	28,6	58	1,4
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	212	1,4	18	8,5
4.7	Médicaments	6485	43,5	421 *	6,5
4.8	Produits inconnus	77	0,5	9	11,7
Total		14896	100%	613	4,1

* 69 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale ou douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

4.1 Plantes

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aesculus hippocastanum</i> / Marron d'Inde	10	3	13
<i>Amelanchier</i> spec. / Amélanchier (-)	8		8
<i>Anthurium</i> spec. / Anthurium	3		3
<i>Ardisia</i> spec. / Ardisia	7		7
<i>Arum maculatum</i> / Arum tacheté (+)	23	6	29
<i>Atropa belladonna</i> / Belladone (+)	20	4	24
<i>Begonia</i> spec. / Bégonia	3		3
<i>Berberis</i> spec. / Epine-vinette	6	3	9
Cactaceae / Cactacées	4	3	7
<i>Colchicum autumnale</i> / Colchique (+)	2	5 (2)	7
<i>Convallaria majalis</i> / Muguet	47	1	48
<i>Cornus</i> spec. / Cornouiller	7		7
<i>Cotoneaster</i> spec. / Cotoneaster	58		58
<i>Cucurbita maxima</i> var. turbaniforme / Courge commune		3	3
<i>Daphne</i> spec. / Daphné	21	2	23
<i>Datura</i> spec. / Datura (+)		5 (2)	5
<i>Dieffenbachia seguine</i> / Dieffenbachie	31	5	36
<i>Echeveria</i> / Echeveria (-)	3		3
<i>Euonymus europaeus</i> / Fusain	10	2	12
<i>Euphorbia</i> spec. / Euphorbe	31	20 (1)	51
<i>Ficus</i> spec. / Figuier	10	2	12
<i>Fragaria indica</i> / Fraisier des Indes (-)	3		3
<i>Fuchsia</i> spec. / Fuchsia	6		6
<i>Galanthus nivalis</i> / Perce-neige	6		6
<i>Glycine chinensis</i> / Glycin	2	1	3
<i>Hedera helix</i> / Lièvre	11		11
<i>Heracleum mantegazzianum</i> / Berce géante	6	24	30
<i>Hoya</i> spec. / Hoya	4		4
<i>Idesia</i> spec. / Idesia (-)	4		4
<i>Ilex aquifolium</i> / Houx	13		13
<i>Juniperus</i> spec. / Genévrier	1	3	4
<i>Laburnum anagyroides</i> / Cytise (+)	12		12
<i>Lathyrus odoratus</i> / Pois de senteur	4		4
<i>Ligustrum vulgare</i> / Troène	22		22
<i>Lonicera</i> spec. / Chèvrefeuille	44	1	45
<i>Mahonia aquifolium</i> / Mahonie à feuilles de houx (fruits inoffensifs)	15	1	16
<i>Narcissus</i> spec. / Narcisse	3	1	4
<i>Nerium oleander</i> / Laurier-rose	6	1	7
<i>Nertera depressa</i> / Nertera	1	2	3
<i>Parthenocissus quinquefolia</i> / Vigne vierge	7		7
<i>Philodendron</i> spec. / Philodendron	15	1	16
<i>Physalis alkekengi</i> / Alkékenge (fruits inoffensifs)	6	2	8
<i>Polygonatum</i> spec. / Sceau de Salomon	6		6
<i>Prunus</i> spec. / Prunier, Cerisier etc.	37	1	38
<i>Pyracantha coccinea</i> / <i>Pyracantha</i>	31	1	32
<i>Quercus glans</i> / Glands	7		7
<i>Rhododendron</i> spec. / Rhododendron	3		3
<i>Ricinus communis</i> / Ricin	1	3	4
<i>Robinia pseudoacacia</i> / Robinier	2	2	4

Plantes (fin)	Enfants	Adultes	Total
Sambucus spec. / Sureau	28	17	45
Schefflera digitata / Schefflera	6		6
Solanum spec. / Morelle (+)	17		17
Sorbus aucuparia / Sorbier des oiseleurs	19		19
Spatiphyllum / Spatiphyllé	3		3
Symphoricarpos spec. / Symphorine	11		11
Tagetes spect. / Tagetes	3		3
Taxus baccata / If (+)	59	3	62
Thuja occidentalis / Thuja du Canada (+)	3		3
Tulipa spec. / Tulipe	7		7
Veratrum album / Vêrâtre blanc		5 (1)	5
Viburnum spec. / Boule de neige, viorne	16		16
Viscum album / Gui	10		10
Yucca aloifolia / Dagne espagnole, yucca	4	1	5
Plantes diverses	113 (1)	39 (1)	152
Eau des vases	4	1	5
Baies n.p.	41	6	47
Plantes non-identifiées, associations et intoxications incertaines	24	7	31
Total	950 (1)	187 (7)	1137

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) plante inoffensive

(+) cas mortels décrits dans la littérature

4.2 Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	22	44 (1)	66
Serpents venimeux	2	11	13
Serpents non précisés	5	9	14
Poissons venimeux		5 (1)	5
Poissons et crustacés	1	11	12
Divers (y compris rage suspectée)	23	25	48
Total	53	105 (2)	158

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4.3 Aliments

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés; voir ci-dessous)	77	168 (13)	245
(non-identifiés)	25	148 (1)	173
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines	40	198 (1)	238
Aliments moisissés	6	14	20
Divers (y compris les intoxications douteuses)	82 (1)	96 (1)	178
Total	230 (1)	624 (16)	854

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Champignons identifiés	Enfants	Adultes	Total
Agaricus spec. / Agaric (-)	9	15	24
Amanita pantherina / Amanite panthère		5 (3)	5
Amanita phalloides / Amanite phalloïde (+)	6	25 (6)	31
Amanita vaginata alba / Amanite à étui	1	2	3
Amanita spec. / Amanites (+)	4	3	7
Armillariella mellea / Armillaire-couleur de miel	1	11	12
Boletus edulis / Polonais, Cèpe de Bordeaux (-)	2	36	38
Boletus spec. / Bolets	3	7 (1)	10
Calvatia spec. / Lycoperdon	2	4	6
Cantharellus cibarius / Chanterelle		4	4
Clitocybe spec. / Clitocybes	1	7	8
Coprinus spec. / Coprins	3	6	9
Lactarius spec. / Lactaires	2	2	4
Lepiota spec. / Lépiotes	1	3	4
Morchella esculenta / Morille vulgaire (-)	1	6	7
Psilocybe spec. / Psilocybes		6 (2)	6
Rhodophyllum spec. / Entolome livide		3	3
Tricholoma spec. / Tricholomes	1	4	5
Xerocomus spec. / Xerocomus		6	6
Divers	40	13 (1)	53
Total	77	168 (13)	245

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) cas mortels décrits dans la littérature

4.4 Produits d'agrément et drogues

	jusqu'à 9 ans	10-19 ans	Adultes	Total
Alcool	23 (1)	11	118 (10)	152
Tabac (la plupart per os)	359	7	14	380
Cannabis	1	5	24	30
Cocaïne	1	2	18 (6)	21
Héroïne		4	29 (8)	33
LSD		2	7	9
Morphine		1		1
Gaz et vapeurs inhalées		1 (1)	11	12
Divers hallucinogènes			5	5
Associations		1	4	5
Divers		1	2	3
Total	384 (1)	35 (1)	232 (24)	651

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les **produits de substitution** tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, tranquillisants, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	7	84 (8)	91
Agents de conservation	5	4	9
Antirouilles	1	12 (1)	13
Bases industrielles	7	36 (6)	43
Chaux éteinte	1	1	2
Colles		5	5

**Substances chimico-techniques
et professionnelles (fin)**

	Enfants	Adultes	Total
Colorants industriels	3	36 (1)	39
Combustibles liquides	81 (4)	87 (4)	168
(essence, mazout, pétrole)	3 (1)	16 (1)	19
per os			
per inhalat.	6	11	17
autre voie			
Cyanures		15 (2)	15
Désinfectants industriels	14	37 (3)	51
Diluants pour résines synthétiques et colorants	7	4	11
Durcisseurs	3	3	6
Explosifs		5	5
Gaz et produits d'ensilage	4	5	9
Halogènes, autres	3	8	11
Lubrifiants	24	19	43
Matières plastiques	4	42	46
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg	2	15 (2)	17
autres alliages	8	25 (2)	33
Produits de nettoyage pour métaux	2	8 (1)	10
Produits de soudure	5 (1)	48 (1)	53
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	7	11	18
Sel pour les routes	3	1	4
Solvants industriels	8	132 (7)	140
Vapeurs chlorées		3	3
Autres produits industriels et professionnels	21	32 (1)	53
Gaz irritants	10	49 (1)	59
Autres fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail	1	22 (1)	23
Associations	2 (2)	49 (4)	51
Total	242 (8)	825 (46)	1067

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxications au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

4.6 Produits domestiques

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégrivants etc.)	26	32	58
Allume-feux: liquides	42	9	51
solides	20 (1)	26 (2)	46
Articles de toilette			
Additifs pour bains, savons	176	14 (1)	190
Déodorants	7	1	8
Dissolvants pour vernis à ongles	31	17	48
Eaux de cologne	18	9	27
Lotions pour rasage	6	2	8
Parfums	47	4	51
Pâtes dentifrices, gargarismes	31	10	41
Shampooings	106	6	112
Soins capillaires	19	7	26
Soins de la peau et fards	72	7	79
Vernis à ongles et durcisseurs divers	18 20	3 1	21 21
Colles	63	66 (2)	129
Contenu d'extincteurs de feu	2	7	9
Corps d'éclairage	4	9	13
Décalcifiants	42	112 (5)	154
Déodorants pour WC	131	4	135
Désinfectants pour le ménage	11	19 (1)	30
Encaustiques	5	2	7
Engrais (surtout pour fleurs)	72	16	88
Isolants	11	10	21
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	41	8	49
Liquides de batterie	77 (1)	22	99
Liquides réfrigérants	8	38	46
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H ₂ O ₂)	35	47	82
Produits pour écrire et dessiner, colorants			
Craies	2		2
Crayons-feutres	9	2	11
Encres, encres de chine	10	1	11
Encres de tampons	13	1	14
Fusains et crayons gras pour enfants	7	1	8
Peintures (à l'huile, à l'eau)	19		19
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	10	1	11
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	39	62	101

Articles de ménage (fin)	Enfants	Adultes	Total
divers (couleurs pour oeufs et textiles)	26	11	37
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	12	3	15
Produits d'entretien des meubles	42	9	51
Produits d'imprégnation du bois	57	122 (6)	179
Produits d'imprégnation des tissus	5	15	20
Produits de nettoyage			
pour cuisinières et fours	13	22 (1)	35
détachants	11	15 (1)	26
pour dentures	4	6	10
pour disques	3		3
essence de térébenthine, succédanés	26	17	43
pour fers à repasser	4	4	8
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	151	14	165
pour métaux divers	11	15 (1)	26
produits polyvalents	100	18	118
contre la rouille	8	4 (1)	12
pour sols (excepté la térébenthine)	9	9 (1)	18
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	30	30 (2)	60
solvants nitrosés	60	58	118
pour tapis et capitonnage	11	1	12
pour la vaisselle (y compris pour faire briller)	295 (1)	42 (1)	337
pour verres de contact	7	6 (1)	13
pour vitres	42 (1)	7	49
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	80	50 (3)	130
divers	27 (1)	28	55
Produits de photographie et de photocopie	2	11	13
Purificateurs de l'air	28	2	30
Divers (cas isolés)	32	23 (1)	55
Associations de plusieurs produits	24	48 (3)	72
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	12		12
bougies	4	2	6
contenu de thermomètres	19	13 (1)	32
corps étrangers	24	13	37
matériaux d'emballages	10		10
siccatifs	10	2	12
Total intermédiaire	2449 (5)	1196 (34)	3645

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Produits anti-parasites	Enfants	Adultes	Total
Algicides	5		5
Fongicides	19	18 (1)	37
Formicides	63		63
Herbicides	32 (1)	40 (4)	72
Insecticides			
produits antimites	36	3	39
divers (surtout organophosphorés)	89 (2)	141 (8)	230
Mordants pour grains, semences traitées	16	1	17
Produits pour éloigner les insectes	16	1	17
Produits contre escargots et limaces	29	3	32
Rodenticides	44	33 (3)	77
Divers	7	14	21
Total intermédiaire	356 (3)	254 (16)	610
Total produits domestiques	2805 (8)	1450 (50)	4255

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines	15 (1)	44 (1)	59
Gaz lacrimogène	2	14 (1)	16
Gaz de fosse à purin	6 (2)	3 (1)	9
Gaz nitrosés		8	8
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières)	3 (3)	26 (8)	29
Propane, méthane, butane	2	7 (1)	9
Autres	16	66	82
Total	44 (6)	168 (12)	212

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4.7 Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	5 (1)	5	10
Analeptiques	22	6 (1)	28
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de salicylés	35	56 (1)	91
à base de paracétamol	27	34	61
à base d'opiacés	4	29 (4)	33
à base de phénacétine	4	10	14
combinés	47 (2)	86 (3)	133
divers	23	27 (2)	50
Anesthésiques locaux	1	6 (1)	7
Anorexigènes	12	16 (3)	28
Anthelmintiques	4	1	5
Anti-acides	10	9	19
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	151 (1)	14 (1)	165
Anti-asthmatiques	28	20 (1)	48
Antibronchitiques (onguents)	88	5	93
Anticoagulants	14	11	25
Antidiabétiques	2	6 (1)	8
Antidiarrhoïques	24	4	28
Antidotes	1	3	4
Anti-émétiques	29 (1)	13	42
Anti-épileptiques	24	51 (4)	75
Antimigraineux			
à base d'ergotamine	18	23	41
divers	3		3
Anti-mycotiques	10	7	17
Antiparasitaires	4	2	6
Antiparkinsoniens	3	20 (1)	23
Antipyrétiques, antigrippaux	18 (2)	7 (1)	25
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	80	67 (1)	147
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	250 (2)	27 (2)	277
Cardiotoniques			
digitaliques	6	12 (4)	18
bêta-bloquants	7	21 (1)	28
antiarythmiques	5	10 (2)	15
divers	8	5	13

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Chimiothérapeutiques			
antibiotiques	50	31 (1)	81
sulfonamides	22	13	35
antiprotozoaires	4	13 (4)	17
cytostatiques	3	2 (1)	5
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre les hépatopathies	5	2	7
Désinfectants			
usage externe	127 (1)	52 (1)	179
usage interne	5	7	12
Diurétiques	3	9	12
Hormones			
contraceptifs oraux	34	8 (1)	42
cortisone et dérivés	11	14	25
divers	22	17 (1)	39
Huiles volatiles (évtl. associées)	76 (1)	19 (1)	95
Hypnotiques			
à base de benzodiazépine	46 (3)	344 (30)	390
à base de diphenhydramine	2	114 (6)	116
à base de barbituriques	9	43 (17)	52
à base de méthaqualone		7 (2)	7
combinés	2	60 (15)	62
divers	1	26 (3)	27
Laxatifs	10	9	19
Médicaments contre la goutte	3		3
Odontologiques	11	7	18
Préparations à base de fer ou d'arsenic	25	8	33
Préparations utilisées en			
dermatologie	133	46	179
gastro-entérologie	27 (1)	8	35
gériatrie, roborants	22	14	36
gynécologie	26 (1)	16 (1)	42
ophtalmologie	27 (1)	13	40
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise évtl. avec de l'alcool		24 (3)	24
Produits ORL (pastilles à sucer incl.)	247	23 (1)	270
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	53		53
Produits vasculaires			
vasodilatateurs	35	19	54
hypotenseurs	21 (2)	6	27
phlébotoniques	10	8	18
vasoconstricteurs	11	8	19

Médicaments (fin)	Enfants	Adultes	Total
Produits à usage vétérinaire	24	9 (1)	33
Psychopharmaceutiques			
tranquillisants			
dérivés de la benzodiazépine	120 (2)	451 (20)	571
autres	9	52 (5)	61
antidépresseurs (tricycl. en partic.)	26 (2)	200 (30)	226
neuroleptiques	34 (3)	145 (14)	179
amphétamines et apparentés	2	5	7
Sédatifs neurovégétatifs	43	68 (7)	111
Sérums, vaccins	15	17	32
Spasmolytiques	19	26 (1)	45
Vitamines, calcium, autres minéraux	59 (3)	21 (7)	80
Cas anodins			
produits contre la carie dentaire	235	3	238
préparations homéopatiques	43	12	55
édulcorants	17	4	21
Divers	10 (1)	24 (1)	34
Médicaments non identifiés	11	28 (2)	39
Associations de plusieurs produits			
sans alcool	97 (3)	832 (141)*	929
avec alcool	5 (1)	166 (36)	171
Total	2819 (34)	3666 (387)	6485

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux psychopharmaceutiques et aux somnifères.

4.8 Substances mal précisées, parfois combinées

	Enfants	Adultes	Total
Total	14	63 (9)	77

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	7243	2182	9425	63,3
Intoxications volontaires	54	3250	3304	22,2
Intoxications alimentaires	72	611	683	4,6
Intoxications sur le lieu de travail		545	545	3,7
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	39	282	321	2,1
Confusions	78	157	235	1,6
Surdosages accidentels	48	107	155	1,0
Intoxications par toxicomanie	1	87	88	0,6
Première expérience avec la drogue	7	42	49	0,3
Mauvaises plaisanteries	8	14	22	0,14
Empoisonnements criminels (incertains)	1	6	7	0,04
Cas inclassables	8	54	62	0,4
Total	7559	7337	14896	100%

Situations			Intoxications graves ou mortelles	
	Nombre total	en %	Nombre	en %
Accidents	9425	63,3	123	1,3
Intoxications volontaires	3304	22,2	399	12,1
Autres	2167	14,5	91	4,2
Total	14896	100%	613	4,1

6 Evolution

Les médecins traitants ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 73% des cas, le Centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure. Nous disposons de données suffisantes pour la statistique suivante dans 5'097 cas.

	Total	en %
Cas sans symptômes	1570	30,8
bénins	2879	56,5
graves	613	12,0
mortels	35	0,7
Total	5097	100%

Parmi les **cas mortels**, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (*).

Cause (certaine ou supposée)	Non-médicaments	Victimes	Circonstances
Acide chlorhydrique		76 ans, f.	Suicide
Acide formique		19 ans, f.	Suicide
Champignons (amanite phalloïde)		37 ans, f.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		41 ans, f.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		53 ans, m.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		72 ans, f.	Accident
Cyanide de potassium, ammoniac		15 ans, f.	Accident
Décalcifiants (Acide phosphorique, acide chlorhydrique)		Adulte, f.	Suicide
Drogue (cocaïne) et dérivé du pétrole		25 ans, f.	Suicide?
Herbicide (paraquat)		25 ans, m.	Suicide
Herbicide (paraquat)		56 ans, m.	Accident?
Herbicide (paraquat, diquat)		56 ans, m.	Suicide
Insecticide (methidathion, folpet, cuivre)		53 ans, f.	Suicide
Insecticide (mévinphos, perméthrine)		Adulte, f.	Suicide
Produits contre la rouille (fluorure acide d'ammonium) (*)		68 ans, f.	Suicide
Produits liquides pour correction de fautes de frappe (1,1,1-trichloréthane, benzine)		13 ans, f.	Abus

Cause (certaine ou supposée) Non-médicaments (fin)	Victimes	Circonstances
Rodenticide (α -chloralose, bromadiolone) (*)	19 ans, f.	Suicide
Spray d'amidon pour la lessive (propane, butane) (*)	15 ans, m.	renifler
Total Non-médicaments	18 cas mortels (dans 3 cas communication post mortem*)	

Cause (certaine ou supposée) Médicaments	Victimes	Circonstances
Analgésique (pentazocine) (*)	23 ans, f.	Suicide
Analgésique (diamorphine)	31 ans, m.	Toxicomanie
Analgésique (paracétamol) (*)	44 ans, f.	Accident
Analgésique (diamorphine) (*)	Nourrisson	Accident?
Antidépresseur (maprotiline)	Adulte, f.	Suicide
Antidépresseur (dibenzépine), neuroleptique (fluphénazine), tranquillisant (flurazépam)	20 ans, m.	Suicide
Antidiabétique (insuline) (*)	31 ans, f.	Suicide
Antihypertensif (nitroprussiate de sodium)	18 ans, m.	Accident
Hypnotique (phénobarbital)	22 ans, f.	Suicide
Hypnotique (chloral hydrate) (*)	35 ans, m.	Suicide
Hypnotique (diphénhydramine) (*)	46 ans, f.	Suicide
Hypnotique (séco-barbital) (*)	48 ans, f.	Suicide
Hypnotique (méthaqualone, diphénhydramine)	Adulte, f.	Suicide
Neuroleptique (clozapine), tranquillisant (triazolam, témazépam) (*)	30 ans, m.	Suicide
Neuroleptique (lévomépromazine), tranquillisant (bromazépam)	61 ans, f.	Suicide
Tranquillisant (clozapine, diazépam, flunitrazépam, nordazépam)	31 ans, m.	Suicide
Vasodilatateur (bencyclane), antihypotensif (étiléfrine)	46 ans, f.	Suicide
Total intermédiaire médicaments	17 cas mortels (dans 8 cas communication post mortem*)	
Total général	35 cas mortels	

Mortalité par intoxication en Suisse

Ni les observations du centre de toxicologie (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) ne permettent de se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Nous tenons à remercier ici l'Office fédéral de la Statistique (OFS), qui met à notre disposition ses feuilles de statistiques internes, codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Bien que cette codification ne soit pas entièrement satisfaisante, les indications suivantes offrent déjà beaucoup plus de précisions que les publications officielles. On peut obtenir en outre des différenciations selon l'âge et la nationalité des victimes.

Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1986

No.ICD	A c c i d e n t	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
852.60	Anticoagulants		1		1
853.00	Opiacés et produits de synthèse à effet analogue	44	5		49
853.90	Divers analgésiques et antipyrétiques	1	1		2
854.00	Barbituriques		1		1
854.90	Divers sédatifs et hypnotiques		1		1
855.00	Antidépresseurs		1		1
856.20	Gaz anesthésiants			1	1
857.10	Tonicardiaques		2		2
859.90	Divers agents pharmacologiques non précisés	3	1		4
860.00	Alcool	7	4		11
864.00	Produits de distillation du pétrole ou autres solvants		1		1
867.00	Divers produits corrosifs	1			1
868.01	Champignons	1	2		3
869.00	Diverses substances non précisées			1	1
871.00	Gaz de pétrole liquéfiés en récipients mobiles	1			1
872.00	Divers gaz utilitaires	2	1		3
875.00	Diverses sources d'oxyde de carbone	1			1
876.00	Anhydride carbonique émanant de caves, silos etc.	1		1	2
905.01	Insectes	4			4
Total	A c c i d e n t	66	21	3	90

No.ICD	C a s i n d é t e r m i n é s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
980.00	Substances solides ou liquides	44	21		65

No.ICD	S u i c i d e	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
950.00	Arsenic et composés		1		1
950.01	Cyanures	1	1		2
950.02	Stupéfiants	6	3		9
950.03	Somnifères	20	26		46
950.04	Analgésiques		1		1
950.05	Tranquillisants	4	6		10
950.06	Substances corrosives	1	4		5
950.09	Diverses substances solides et liquides non précisées	36	43		79
951.09	Divers gaz domestiques	1	1		2
952.00	Gaz d'échappement	89	16		105
952.09	Divers gaz non précisés	1	2		3
Total	S u i c i d e	159	104		263

* Les adolescents de 15 à 19 ans ont été joints aux adultes du fait de leur poids corporel.

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une **intoxication aiguë** en 1986 s'élève donc au moins **418** (année précédente: 488). Une autopsie a été faite en 196 cas (année précédente: 213). Les accidents mortels ont malheureusement augmenté quelque peu, tandis que les suicides sont en forte diminution (ce qui est valable pour tous les groupes de substances citées fréquemment).

Les morts par la drogue sont vraisemblablement classés sous différentes rubriques (total de 136 cas selon la définition de la police).

Il reste toujours particulièrement difficile d'évaluer la mortalité en rapport avec les **effets toxiques chroniques**. L'abus de l'alcool et du tabac, comme l'indique l'Office fédéral de la Santé, joue sans doute le rôle principal. Selon les feuilles de l'Office fédéral de la Statistique, 785 personnes sont mortes des suites directes de l'alcoolisme. L'abus chronique d'analgésiques est signalé dans 147 cas. Les autres cas de décès attribués à des effets toxiques chroniques sont beaucoup moins nombreux.

Publications

		No. de commande
	Rapport annuel 1985. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1986)	1-86
BACHMANN G.	Amanita phalloïdes. Thèse, Université de Zurich, p. 58 (1986)	2-86
DÉOM A.	L'intoxication d'origine inconnue, l'apport du laboratoire pour le clinicien. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 259-268 (1986)	3-86
DIRNHOFER R.	Intoxication et autopsie. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 321 (résumé), allemand 321-325 (1986)	4-86
ENRICO J.F.	Intoxications par les somnifères. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 269-277 (1986)	5-86
GOSSWEILER B.	Intoxications aiguës chez l'enfant en bas âge. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 310-311 (résumé), allemand 310-320 (1986)	6-86
JASPERSEN R.	Giftpflanzen aktuell - Frühling. Journal suisse de pharmacie <u>124</u> , 517-530 (1986)	7-86
KELLER B.	Intoxications par les médicaments cardio- actifs. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 287-288 (résumé), allemand 287-299 (1986)	8-86
KUONI J.	Vergiftungen durch Pyrazolderivate. Thèse, Université de Zurich, p. 78 (1986)	9-86
LORENT J.P.	Intoxications: épidémiologie et information en suisse. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 243-244 (résumé), allemand 243-249 (1986)	10-85
LORENT J.P.	Le Centre Tox aujourd'hui. Bulletin des médecins suisses <u>67</u> (35), 1581-1586 (1986)	11-86
LORENT J.P. NISOLI A. VELVART J.	Le Centre Tox et la santé publique. Bulletin OFSP, 266-271 (1986)	12-86
MEIER-RUF B.	Akute schwere Vergiftungen aus dem land- schaftlichen Betrieb. Thèse, Université de Zurich, p. 117 (1986)	13-86
NISOLI A.	Zum Werdegang des Tox-Zentrums. Journal suisse de pharmacie <u>124</u> (13), 735-737 (1986)	14-86
NISOLI A.	Les antidotes en Suisse. Journal suisse de pharmacie <u>124</u> (13), 754 (1986)	15-86
NISOLI A.	Le Centre Tox a vingt ans. Bulletin des médecins suisses <u>67</u> (35), 1562 (1986)	16-86

		No. de commande
NISOLI A.	The Swiss Toxicological Information Center. 20 Years Jubilee. Swiss Pharma <u>8</u> (11a), 51-56 (1986)	17-86
SCHLATTER-LANZ I.	Intoxications par les amanites. Bulletin des médecins suisses <u>67</u> (29), 1327 (résumé), allemand 1327-1329 (1986)	18-86
SCHLATTER-LANZ I. MEIER-RUF B.	Les intoxications graves et mortelles les plus fréquentes en milieu rural. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 300-301 (résumé), allemand 300-309 (1986)	19-86
VELVART J.	Les médecins et le Centre Tox. Bulletin des médecins suisses <u>67</u> (35), 1563-1565 (1986)	20-86
VELVART J.	Editorial. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 242 (1986)	21-86
VELVART J.	Vergiftungen durch Haushaltmittel. Dans: Hornbostel H. et al.: Innere Medizin in Praxis und Klinik, <u>4</u> , 18.55-18.63 (1986) Georg Thieme Verlag, Stuttgart	22-86
VELVART J. LORENT J.P. PASI A. BORBÉLY F.†	Thérapie akuter Vergiftungen. Dans: Schweiz. Medizinalkalender. Schwabe-Verlag, Bâle (1986)	23-86
VELVART J. MOESCHLIN S.	Verteilung der Vergiftungen und der Gift- Todesfälle aus der Sicht des Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrums. Dans: Moeschlin S.: Klinik und Therapie der Vergiftungen, 7-8 (1986) Georg Thieme Verlag, Stuttgart	24-86
VELVART J. MOESCHLIN S.	Insektizide. Dans: Moeschlin S.: Klinik und Therapie der Vergiftungen, 479-486 (1986) Georg Thieme Verlag, Stuttgart	25-86
VELVART J. MOESCHLIN S.	Neuroleptika, Tranquilizer, Thymoleptika und Thymoretika. Dans: Moeschlin S.: Klinik und Therapie der Vergiftungen, 613-628 (1986) Georg Thieme Verlag, Stuttgart	26-86
VELVART J. NISOLI A.	Traitement antidotal des intoxications. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 250-258 (1986)	27-86
VELVART J. SCHLATTER-LANZ I. GOSSWEILER B.	Intoxications par les médicaments psycho- tropes. Revue thérapeutique <u>43</u> (4), 278-279 (résumé), allemand 278-286 (1986)	28-86
ZANETTI E.	Akute Vergiftungen mit Chloralose. Thèse, Université de Zurich, p. 67 (1986)	29-86
ZIMMERMANN K.	Le corps médical et le Centre Tox. Bulletin des médecins suisses <u>67</u> (35), 1560 (1986)	30-86

Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des cantons	518 731
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	240 000
Contribution des pharmaciens suisses (y compris Galenica SA Fr. 15 000)	120 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	100 000
Contribution de la Confédération	61 261
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthur-Assurances	35 000
Contribution de la CNA, Lucerne	35 000
Divers (surtout dons individuels)	128 907
Total recettes	1 238 899 =====

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	767 139
Locaux	77 791
Bureau et administration	74 042
Périodiques, livres	41 582
Entretien, réparations, petites acquisitions	32 292
Téléphone et téléfax	25 269
Publications et rapport annuel	25 202
Informatique	20 994
Frais de voyage	11 724
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	11 110
Rétributions pour conseillers	11 000
Divers	10 134
Mises en réserve	52 000
Total dépenses	1 160 279 =====

Bénéfice d'entreprise **78 620**

Dons

	Fr.
Galenica SA	15 000
Sandoz SA, Bâle	15 000
Fédération des coopératives Migros	10 000
Association des Fabricants de Cigarettes	5 000
Nestlé SA	5 000
Société des Vétérinaires Suisses	5 000
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine	5 000
Amidro	4 000
Fondation Ernst Goehner	3 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zurich"/Vita/Alpina	3 000
Companie suisse de réassurance	2 000
COOP Suisse	2 000
KGW Krankenkasse der Gewerbetreibenden Winterthur	2 000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	2 000
Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse	2 000
Union Suisse des fabricants de vernis et de couleur	2 000
VISURA Société Fiduciaire	2 000
Association des Grands Magasins Suisses	1 500
Galepharm	1 500
Turimed SA	1 500
Unione Farmaceutica SA	1 500
La Bâloise Companie d'assurance	1 000
Banque cantonale de Zurich	1 000
Banque Leu	1 000
Biomed SA	1 000
Demopharm Vertriebs SA / Spedro SA	1 000
Iromedica et Chemiro SA	1 000
Pentapharm SA	1 000
Sanofi SA	1 000
Société Suisse d'odonto-stomatologie	1 000
Uhlmann-Eyraud SA	1 000
Unilever (Suisse) SA	1 000
Union des fabricants de savons et détergents de la Suisse	1 000
Voigt + Cie. SA	1 000

Dons (fin)	Fr.
La Bernoise Vie	500
Biella Neher SA	500
Chassot & Cie.	500
Contraves SA	500
Diethelm & Cie.	500
Documed SA	500
Elektrowatt SA	500
FORTUNA Compagnie d'assurances sur la vie	500
LORSA SA	500
PATRIA Générale Société d'assurances	500
Rivella SA	500
Robins A.H. GmbH	500
Sibra Holding SA	500
Spirig Dr. SA	500
Swissair SA	500
Upjohn SA	500
LA VAUDOISE	500
Warner-Lambert (Suisse) SA	500
Wirtschafts- und Privatbank	500

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Madame, Monsieur

Si vous désirez recevoir régulièrement notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

Zurich, fin mai 1987

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous

- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivants de nos publications:

- o Remarques, suggestions:

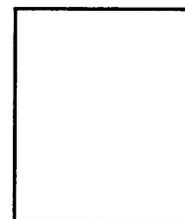
Adresse

Signature

Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales
- 2 Autocollant
- 3 Structure et activité du TOX
- 4 Informations sur les premiers secours et la prévention
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës
(Tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand)
- 7 Rapport annuel
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir pages 32-33). Les thèses peuvent également être obtenues gratuitement (en prêt).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale ci-dessous, ou par téléphone (01/251 66 66).



Centre suisse
d'information toxicologique
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich